



**Compte-rendu  
CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 29 janvier 2021  
à vingt heures à la salle des fêtes  
sous la présidence de Mr CROZET Guy, Maire.**

**PRESENTS :** Mmes Guillot Jacqueline ; Meilland Pascale ; Ribes Monique. Mrs Chabré Michel ; Cohas Xavier ; Crozet Guy ; Dejob Xavier ; Grosbellet Michel ; Philippon Emmanuel ; Regeffe Hervé

**ABSENTS EXCUSES :** Mme Rodamel Chantal

**ABSENTS :**

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Emmanuel Philippon

### 1/ : Convention d'adhésion au groupement d'achat d'énergies du SIEL-TE Loire

La commune adhère au groupement d'achat d'électricité du SIEL pour 4 bâtiments (mairie, local technique, presbytère et la chapelle). Ce groupement permet une économie entre 8 et 15%. Ce marché d'achat groupé doit être renouvelé pour 3 ans. M le Maire propose de renouveler cette adhésion en intégrant l'église et la salle des fêtes. **Après en avoir délibéré**, le Conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

### 2/ Intégration part d'énergie verte dans le cadre du futur marché d'achat groupé d'électricité

Jacqueline Guillot expose la proposition du SIEL d'intégrer une part d'énergie verte dans le contrat d'achat d'électricité. Cette démarche permet d'accompagner la transition vers les nouveaux moyens de fourniture d'électricité. **Après en avoir délibéré**, le Conseil accepte (9 pour, une abstention) d'intégrer une part de 75% d'énergie verte pour le période du 1/07/2021 au 31/12/2024. Le surcoût pour la commune sera d'environ 34€/an

### 3/ Frais de scolarité école de Chausseterre

Monique RIBES propose la signature d'une convention pour une durée d'un an avec l'école de Chausseterre. Cette convention fixe les frais de scolarité à 400€ par an et par enfant scolarisé. **Après en avoir délibéré**, le Conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

### 4/ Adhésion centre de gestion de la Loire

Monique Ribes informe le Conseil des prestations fournies par le centre de gestion dans le domaine hygiène et sécurité. Les principales actions de ce service sont :

- ✓ des interventions d'aide et de conseil (accès à l'ensemble des informations et de la documentation spécialisée diffusé sur le site Internet du CDG 42)
- ✓ des actions de sensibilisation
- ✓ des inspections en hygiène et sécurité en qualité d'agent chargé de la fonction d'inspection (ACF)

Le coût de l'adhésion est de 120€/an. Une visite sur la commune est obligatoire une fois tous les 3 ans. Coût 240€

**Après en avoir délibéré**, le Conseil approuve à l'unanimité d'adhérer à la convention « hygiène et sécurité ».

## 5/ Présentation finances de la commune.

Michel Grosbellet présente l'état des finances de la commune et quelques notions de base sur la structure et l'établissement du budget.

## 6/ PanneauPocket

Le Conseil donne son accord pour la mise en œuvre du système d'alerte et d'information PanneauPocket (information accessible sur téléphone portable). Le coût de ce système est de 130€/an. Une information sera transmise dans le bulletin municipal.

## 7/ Parc Livradois Forez et Syndicat des Monts de la Madeleine

Monique Ribes fait un point sur les discussions en cours concernant la possibilité de rapprochement entre le Parc National Régional Livradois Forez (126 communes) et le Syndicat des Monts de la Madeleine (51 communes). Pour l'instant rien n'est acté mais il est demandé aux communes concernées d'émettre un avis.

Le Conseil émet un avis favorable pour étudier un éventuel rapprochement de la commune avec le parc.

## 8/ Parcelle libre lotissement du château

Une parcelle de 1400m<sup>2</sup> est disponible au lotissement du Château.

La commission urbanisme devra regarder la possibilité de faire 2 parcelles de 700 m<sup>2</sup> pour les proposer à la vente pour un prix à définir autour de 20€/m<sup>2</sup>

## 9/ Compte-rendu des commissions

**Bâtiments** : L'appartement libre au Presbytère sera « rafraîchi » (peinture, sol...) avant une nouvelle location.

Changement de la porte d'entrée principale en bas.

L'avis d'un architecte conseil sera demandé pour l'éventuel aménagement du grenier en appartement.

**Salle des fêtes** : La puissance du compteur électrique sera passé au maximum (36KVA) mais cela ne suffira pas à assurer le fonctionnement de l'ensemble des appareils en simultané (chauffage, éclairage, cuisine)

L'étude d'un nouveau système de chauffage devra être réalisée.

**Sécurité** : Etude en cours pour l'achat de nouveaux défibrillateurs

**Relais d'Urfé** : discussion en cours concernant une éventuelle cessation d'activité de M et Mme Garnier en 2021

**Adressage** : Les derniers panneaux de rue vont être mis en place. Restera à fixer les numéros sur les propriétés privées.

**CCAS** : Les sujets concernant les masques et la vaccination contre le COVID seront traités par le CCAS

## 12/ Questions diverses

Diverses informations données par M le Maire

Fin de séance 23h45.